



LA PMA POUR LES FEMMES

Après 22 mois de navette, l'Assemblée nationale a définitivement adopté le projet de loi de bioéthique et sa mesure phare d'ouverture de la PMA (procréation médicalement assistée) aux couples de femmes et aux femmes seules. Jusque-là, le droit à la PMA était limité aux couples hétérosexuels souffrant de problèmes de fertilité. La loi prévoit également que les enfants conçus par PMA puissent accéder à leur majorité « à l'identité et aux données non-identifiantes du tiers donneur ».

JUNETEENTH

Le président américain a promulgué une loi créant un nouveau jour férié fédéral. Intitulé Juneteenth, ce nouveau jour férié aura lieu tous les 19 juin et commémorera l'anniversaire de l'émancipation des derniers esclaves au Texas. Depuis la mort de George Floyd, la considération du passé esclavagiste des Etats-Unis a pris une nouvelle ampleur ; Joe Biden avait d'ailleurs déclaré que le gouvernement fédéral devait « reconnaître le rôle qu'il a joué dans le fait d'arracher leurs richesses et leurs opportunités aux quartiers noirs ».

RAPPORT EN BAISSÉ DU GIEC

Le dernier rapport rédigé par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) est bien plus alarmant que le dernier datant de 2014. Si le rapport officiel doit être publié début 2022 après la COP26, prévue en novembre 2021 à Glasgow, voici les premières et principales conclusions qu'évoque ce texte : impacts irréversibles pour la vie sur terre, pénurie d'eau et malnutrition, menace d'extinction de nombreux écosystèmes, augmentation des maladies et déplacements majeurs de populations dus au réchauffement climatique.

- Après une rénovation colossale d'un peu plus de 10 ans, la Samaritaine, magasin parisien emblématique, rouvre enfin ses portes. Ce bâtiment art nouveau, construit en 1870 et propriété de LVMH depuis 2001 (pour un montant global d'environ 1.5 milliards d'€), avait été fermé en 2005 en raison de son état de vétusté. Le nouveau bâtiment contiendra entre autres 96 logements sociaux, une crèche de 80 places et un hôtel de luxe.
- Le Conseil d'État a annulé plusieurs dispositions du schéma national du maintien de l'ordre. Parmi ces dispositions, a été annulée celle sur l'emploi de la technique de la nasse, technique controversée mise au point par les forces policières pour encadrer les flux des foules pendant les manifestations. Les sages ont considéré que « si cette technique peut s'avérer nécessaire dans certaines circonstances précises, elle est susceptible d'affecter significativement la liberté de manifester et de porter atteinte à la liberté d'aller et venir ».
- Les 19 et 20 juin derniers ont eu lieu le premier festival dédié à la création artistique en réalité augmentée au Grand Palais Éphémère. À cette occasion cinq œuvres en réalité augmentée ont été créées spécialement pour l'occasion par cinq artistes internationaux : Mélanie Courtinat, Lauren Moffatt, Mélodie Mousset, Manuel Rossner et Theo Triantafyllidis.
- Le 5 juin dernier à Londres, les ministres des Finances des pays du G7 ont voté un accord historique pour mettre en place un taux d'imposition minimum des bénéfices des sociétés. Cette taxe mondiale porte sur une taxation minimale des bénéfices des multinationales afin d'éviter le dumping fiscal.
- Depuis quelques années, certains conflits (Ukraine, Syrie, Libye) ont vu l'utilisation inédite et massive de drones armés. Ce phénomène, appelé par les spécialistes « salve » de drones ou « essaim », consiste au détournement de drones de toute taille, jusque-là utilisés à des fins de renseignement, pour des assauts groupés, armés voire parfois kamikazes. À ce titre, la lutte anti-drone a été inscrite au rang des priorités françaises de la révision de la loi de programmation militaire 2019-2025.
- En Corée du Sud, de jeunes hommes ont lancé un mouvement de protestation intitulé « Touche pas à ma virilité » à l'encontre d'un féminisme qu'ils jugent radical et hors de contrôle. Le mouvement a été rejoint par un grand nombre de jeunes hommes de la génération Z qui se sentent accusés à tort et moqués par les femmes.
- La sculpture intitulée « Io sono » de l'artiste italien Salvatore Garau a été adjugée 14 820 euros par la maison de ventes milanaise Art Rite. La spécificité de la sculpture est qu'elle est immatérielle, c'est-à-dire invisible et perceptible uniquement par le carré blanc dessiné au sol et marquant l'emplacement de l'œuvre.
- A la suite des critiques issues des rangs de la police nationale et visant l'institution judiciaire, Emmanuel Macron a lancé des Etats généraux de la justice tout en annonçant son souhait que le garde des Sceaux rende compte chaque année au Parlement de la politique pénale du gouvernement.
- Chiffres du mois : Si les femmes représentent 53% de la population parisienne, la capitale nous offre un visage résolument masculin. En effet, seulement 12% des rues, 2% des stations de métro, 20% des écoles, 80 espaces verts sur 500 et 2 musées sur 40 portent un nom de femme.